

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice :

11

Présents :

09

Procuration:

00

Votants:

09

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 31 mai

Le Conseil Municipal de la Commune de Calés

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS — Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, M. Nicolas ROUSSEL, Mmes Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU, Brigitte FAURE.

ABSENTS EXCUSES: M. Mathieu LEVIGNAT, M. Christophe MAZEAU

SECRETAIRE: Mme Roseline GRAZZI

Date de convocation: 26/05/2023

Modification des tarifs de la restauration scolaire – 2023/014

Jusqu'à ce jour, la commune n'appliquait pas de tarif spécifique au Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants allergiques.

La commune ne pouvant fournir de repas de substitution pour un cas d'allergie (allergie au gluten), la mise en place d'une substitution étant trop onéreuse, il est donc demandé aux parents d'apporter un panier repas.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'instaurer un demi-tarif pour ces enfants.

Le tarif actuel des repas s'élève à 2,70 €, Monsieur le Maire propose d'établir un tarif à 1.35 € le prix du repas dans ce cas précis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué,